



**AVIS DE PUBLICITE – VILLE D'ANGERS**  
**En vue d'une occupation temporaire du domaine public**  
**Place du Ralliement**  
**Dans le cadre d'ANGERS NANTES OPERA**

**Objet :**

Pour la 5ème édition d'Opéra sur écrans proposée aux Angevines et Angevins et à l'ensemble des habitants d'Angers Loire Métropole, le samedi 8 juin place du Ralliement, Angers Nantes Opéra souhaite créer pour cette soirée une ambiance festive et conviviale. En diffusant sur un grand écran place du Ralliement, l'opéra Tosca, gratuitement, Angers Nantes Opéra organise un événement populaire et ouvert et montre que l'opéra n'est pas cet art réservé aux connaisseurs et aux spécialistes et peut se découvrir sans prérequis. C'est bien un art vivant, un art d'émotions, une expérience sensible avant d'être une pratique savante.

L'espace de restauration souhaité se trouve place du Ralliement à Angers. Le présent appel à projet concerne l'occupation d'emplacements dédiés à l'installation d'un glacier pour cet événement culturel en application de l'article L2111-1-1 du CGPPP et suivants.

**Caractéristiques principales :**

La Ville d'Angers met à disposition de l'occupant une surface dédiée à l'installation d'un glacier **place du Ralliement à Angers**.

Cette occupation devra se faire dans le respect de l'emprise réservée aux autres installations ainsi qu'au passage réservé aux services de secours.

**La mise à disposition est fixée le samedi 8 juin 2024 de 18h à 23h30, pour un glacier.**

L'emplacement précis occupé pourra être modifié en cas de travaux d'urgence. L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance d'occupation du domaine public correspondant aux tarifs en vigueur.

Le mobilier et le matériel nécessaires à l'exploitation du stand de glace sont à la charge de l'occupant. Un accès à l'électricité est prévu sur site (pas de groupe électrogène). L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance pour le branchement électrique correspondant aux tarifs en vigueur (forfait).

**Date limite de réception des candidatures : lundi 13 mai 2024.**

**Dossier à remettre par les candidats :**

- Références du candidat sur des prestations comparables,
- Présentation du matériel utilisé (avec photos si possible),
- Surface d'occupation demandée (longueur, largeur ou profondeur),
- Taille du stand et emprise au sol,
- Puissance électrique nécessaire et détail des branchements nécessaires,
- Présentation de la carte des produits avec tarifs et leur provenance,
- Engagement en faveur du développement durable (détails sur l'approvisionnement local, les produits locaux, les filières, la typologie de cuisine, le choix d'emballages recyclables ou réutilisables sans plastique, la gestion des déchets...).

**Documents administratifs à transmettre :**

- Extrait K bis de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle,
- Carte de commerçant en cours de validité,
- Justificatif d'identité du demandeur,
- Contrat des employés le cas échéant,
- Immatriculation du véhicule utilisé,
- Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire,
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale.

**Critères de choix :**

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Garantie et expérience professionnelle dans un secteur comparable,
2. Actions en faveur du développement durable
3. Capacités matérielles et humaines déployées,
4. Dimensions et l'esthétique de l'installation,
5. Tarifs pratiqués,
6. Mesures sanitaires et de propreté mises en place.

**Suites administratives :**

- Il sera délivré un permis de stationnement nominatif à l'occupant.

**Conditions d'envoi :**

Les candidatures sont à transmettre :

- soit par mail à [occupation.domaine-public@ville.angers.fr](mailto:occupation.domaine-public@ville.angers.fr),
- soit en mains propres au service Commerce,
- soit par pli recommandé avec accusé de réception à :

VILLE D'ANGERS – DIRECTION VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC – SERVICE COMMERCE  
« OCCUPATION TEMPORAIRE FOOD TRUCKS – ANGERS NANTES OPERA 2024 »  
85 RUE DU MAIL  
CS 80011  
49020 ANGERS CEDEX 02

**Renseignements complémentaires :**

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé au service Commerce – Direction Voirie Communautaire et Espace Public – tél : 02 41 05 48 86 ou par courriel : [occupation.domaine-public@ville.angers.fr](mailto:occupation.domaine-public@ville.angers.fr)